



BC n°2 du DEESS : Élaboration du projet stratégique de l'entreprise de l'ESS

DURÉE

70 heures sur 10 jours sur une période de 6 mois

PUBLIC

Dirigeant d'entreprise de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise avec agrément ESUS), entrepreneur social, dirigeant d'entreprise en reconversion de statut, futur dirigeant amené à prendre la succession sur une structure de l'ESS, administrateur

PRÉ-REQUIS

- › Être dirigeant d'une structure de l'ESS ou futur dirigeant en démarrage d'activité.
- › **Pas de prérequis de niveau de diplôme.**
- › **Pas d'épreuve de sélection à l'entrée en formation.**
- › **Validation d'entrée en formation sur dossier de candidature et entretien.**

FINANCEMENT

- › **Tarif** : 2 030 € TTC
- › **Frais d'inscription** : 70 €



CONDITIONS PRATIQUES

- › Les journées de formation sont de 7 heures. Deux à trois jours de formation consécutifs.
- › La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap en contactant F. Besnard, référente handicap : besnard.frederique@enseis.fr



CONTACT & INSCRIPTION

Tél. 04 72 53 61 80

lyon@enseis.fr

Dates : www.arafdes.fr / www.enseis.fr

Lieu de formation

ENSEIS Management

14, rue Berjon - 69009 LYON

Métro Gare de Vaise Ligne D

Ce bloc de compétences (BC) correspond au BC2 de la formation DEESS (cf. descriptif de la formation dans Formations diplômantes en management).

Vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement au BC2. Cependant les objectifs professionnels des BC1 et BC2 étant articulés entre eux, et ceux-ci se déroulant dans la même temporalité et étant validés le même jour, nous vous conseillons de vous inscrire aux 2 blocs simultanément.

Objectifs

Ce bloc de compétences vise la certification de compétences fondamentales requises dans la fonction de direction d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), à savoir :

- Mobiliser les parties prenantes et les instances de la gouvernance autour de la définition du projet stratégique
- Analyser la pertinence et les limites du modèle économique et organisationnel de l'entreprise au regard de son projet stratégique
- Élaborer les orientations stratégiques de l'entreprise en lien avec son utilité sociale et les besoins du territoire
- Formaliser le plan d'action en identifiant les moyens à mettre en œuvre sur le projet stratégique de l'entreprise

Contenus/Déroulé pédagogique

- **« Analyse stratégique et développement stratégique »** : Impulser une démarche prospective sectorielle et territoriale pour définir les axes de développement de son activité
- **« Marketing commercial et ses outils fondés sur les valeurs de l'ESS »** : Elaborer une démarche marketing et commerciale sur la base du projet stratégique intégrant les principes de développement durable et de l'Economie Sociale et Solidaire, intégrant une stratégie de communication interne, externe, média et hors média
- **« Analyse des Pratiques Managériales (APM) »** : Accompagnement du changement. Identifier les spécificités managériales d'une entreprise de l'ESS et structurer les axes et les pratiques managériales
- **« Formaliser les axes de développement de sa structure et de sa fonction »** à travers un dossier écrit en vue de la certification

Méthodes pédagogiques

Formation assurée par des professionnels cadres dirigeants de l'ESS, par des consultants-experts, par des représentants et adhérents de la CRESS AURA. Cette formation est une formation-action qui prend appui sur le terrain professionnel ou de stage du stagiaire. Favorisant l'interactivité, elle permet l'échange de pratiques entrepreneuriales entre pairs et intervenants. Un accompagnement à l'écriture du rapport professionnel de certification est organisé

Certification

Le bloc de compétences est certifié quand le rapport professionnel et sa soutenance satisfont à 70% des critères d'évaluation attendus (7/10). L'organisme certificateur, Faire ESS, atteste de la certification.

Débouchés

La certification du BC2 permet de poursuivre la formation diplômante DEESS en parcours complet.